



Garantie légale européenne

Par **0vulleu**, le **28/09/2009** à **22:23**

Bonjour,

J'ai acheté une console de jeu en décembre 2007, le lecteur blu ray ne lit plus les jeux. J'ai lu des articles sur la garantie légale européenne, puis je faire passer ce cas sous cette garantie ?

J'ai pensé prétendre à un vice caché car bcp de personse rencontre ce problème au bout d'un certain temps

j'aurai besoin de votre avis avant d'aller voir le vendeur et qu'il "m'embobine"

Merci pour votre aide